

## **PROCÈS-VERBAL**

Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement tenue le 24 avril 2024 à 18h15 au lab. créatif du Méandre.

### **Étaient présents :**

Madame Isabelle Arial, directrice  
Monsieur Jérôme Proulx, directeur adjoint  
Madame Brigitte DesRosiers, directrice adjointe  
Madame Marie-Ève Dubois, membre parent substitut  
Madame Anne Marchand, orthopédagogue  
Madame Karina Gendron, technicienne au service de garde  
Madame Jacinthe Larochelle, représentante de la communauté  
Madame Michelle Rochefort, enseignante 6<sup>e</sup> année (anglais intensif)  
Madame Maude Levasseur, membre du personnel  
Madame Grace Lopes, membre parent  
Madame Émilie Delage, présidente  
Monsieur Sébastien Brousseau, membre parent  
Monsieur Jean-Philippe Lambert, enseignant  
Madame Amélie Mathieu, orthophoniste  
Madame Sabrina Vallée, membre parent  
Madame Fouzia El Matboue, vice-présidente  
Monsieur Vincent Busset, membre parent substitut  
Madame Myriam Lussier, technicienne au service de garde  
Madame Julie Audet, enseignante classe langage

### **Étaient absents :**

Madame Hélène Collette, membre parent  
Madame Myriam Demers, membre parent

### **Invité :**

Aucun

### **Ouverture de la séance**

La séance est ouverte à 18h29.

#### **1. Accueil et vérification du quorum**

Madame Delage constate que le quorum est atteint et souhaite la bienvenue aux membres du conseil d'établissement.

#### **2. Adoption de l'ordre du jour du 24 avril 2024**

Madame Delage fait la lecture de l'ordre du jour et il est adopté en tenant compte des ajouts suivants :

Au point 14

- 14.1 Organisation scolaire 2024-2025
- 14.2 Changement au calendrier des rencontres du CÉ
- 14.3 Projet « Diffuser la flamme de la lecture »
- 14.4 Banderole réalisée par les élèves de 6<sup>e</sup> année
- 14.5 Journée interculturelle

C.É.-2023-2024-54

Proposé par : Jean-Philippe Lambert  
Appuyé par : Grace Lopes

### 3. Questions du public

Aucun invité

### 4. Lecture et adoption du procès-verbal du 28 février 2024

Le procès-verbal a été envoyé aux membres du CÉ avant la rencontre afin qu'ils puissent en faire la lecture.

Il est adopté tel que proposé.

C.É.-2023-2024-55

Proposé par : Maude Levasseur  
Appuyé par : Amélie Mathieu

### 5. Suivis au procès-verbal du 28 février 2024

- **Point 5, 16.3 Allergies alimentaires**

L'infirmière de l'école, responsable du dossier des allergies alimentaires, a informé madame DesRosiers que des démarches relatives à la réintroduction des allergènes alimentaires dans les collations ont été faites mais que dans la région de Québec, le statu quo était maintenu. À ce jour, certaines modifications ont été apportées pour la région de Montréal seulement.

- **Point 6 Travaux de peinture à l'école Notre-Dame**

Madame Ariel explique que les travaux de peinture prévus à l'école Notre-Dame ont été retardés parce que l'éclairage doit d'abord être changé dans tous les locaux. Le local de la bibliothèque sera toutefois repeint.

- **Point 9 Mesure d'aide aux parents**

Madame Ariel mentionne que l'activité « Pyjamots » pour les élèves qui entrent en 1<sup>re</sup> année en août prochain aura lieu le 9 mai prochain. La formule de l'activité est sensiblement la même que celle de l'an dernier.

La réponse des parents a été excellente. Quatre-vingt-deux inscriptions ont été reçues.

À l'automne, une activité de soutien aux devoirs et leçons est également prévue.

- **Point 15.2 Éclipse du 8 avril**

Madame DesRosiers résume brièvement le déroulement de l'après-midi de l'éclipse, le 8 avril dernier. Les enfants ont grandement apprécié l'activité. Cet événement unique a demandé beaucoup de collaboration de TOUTE l'équipe-

école afin qu'il soit captivant, qu'il se déroule en toute sécurité...que les départs pour le retour à la maison se fassent rondement...  
Elle souligne l'excellente collaboration de TOUS!

## **6. Projet éducatif 2023-2027**

Monsieur Proulx résume la démarche d'élaboration du projet éducatif 2023-2027.

Le projet éducatif est un document dans lequel sont définis les orientations, les priorités d'action et les résultats attendus pour assurer la réussite éducative de tous les élèves de l'école.

Il est élaboré en fonction des caractéristiques du milieu, des besoins des élèves et des attentes du milieu en regard de l'éducation. Il est conçu et mis en œuvre avec la collaboration des différents acteurs intéressés par l'école et la réussite éducative.

Ce document s'inspire du Plan d'engagement vers la réussite (PEVR) du centre de service, découlant du Plan stratégique du MEQ et de sa politique nationale de la réussite éducative.

Le plan d'action sera ensuite élaboré afin de répondre aux divers enjeux.

Les principales étapes de réalisation sont:

- 1. Analyse des environnements externe et interne  
Selon les prévisions fournies par le ministère, une augmentation constante de la clientèle est à prévoir d'ici 2027.  
20% des élèves de l'école ont un plan d'intervention.
- 2. Détermination des enjeux, orientations, objectifs, indicateurs et cibles  
Les cibles à atteindre sont fixées par le centre de service.
- 3. Transmission et diffusion
- 4. Mise en œuvre et suivi
- 5. Reddition de comptes

Le projet éducatif présenté par monsieur Proulx est adopté à l'unanimité.

## **7. Projet d'anglais intensif**

Monsieur Proulx expose la situation du projet d'anglais intensif de l'école. La formule actuelle (5 mois français-math/5 mois anglais) est offerte depuis une dizaine d'années à l'école Notre-Dame-d'Etchemin. À compter de l'an prochain, ce modèle (5 mois/5 mois) ne sera plus permis en raison de différents enjeux : le manque de personnel spécialisé dans le cursus de formation, la loi 23 qui exige un service en français en continu durant toute l'année et la réalité différente par rapport au début du projet (difficultés engendrées entre autres par la période COVID).

Un élève qui déménage en cours d'année sur le territoire du CSSDN et qui faisait du français-math dans son école précédente ne peut pas se retrouver dans l'obligation de faire uniquement de l'anglais parce que l'école n'offre pas d'autres options à ce moment de l'année. En raison de cela, il y a des élèves qui arrivent en 6<sup>e</sup> année au Méandre et qui doivent être déplacés dans une autre école qui offre le français et les mathématiques alors qu'il reste de la place dans les classes d'anglais.

Les enseignants du 3<sup>e</sup> cycle sont actuellement en période de réflexion sur le modèle qui sera offert l'an prochain.

## **8. Sortie à la cabane à sucre (Classe langage 3<sup>e</sup> cycle)**

Une sortie à la cabane à sucre « Érablière Lac-Beauport » est offerte aux élèves de la classe langage 3<sup>e</sup> cycle, le 28 mars prochain. Cette activité sera sans frais, grâce au Prix Fondation Desjardins gagné l'an passé par madame Julie Audet pour le projet « Zoocolier ». Cette activité est en lien avec la zoothérapie.

Les activités au programme sont : visite guidée du musée de l'Érable, visite du Musée des animaux du Québec (le Camp du Trappeur), visite de la mini-ferme. Il sera également possible de jouer au parc d'amusement si la température le permet.

Au menu du midi, des plats traditionnels de cabane à sucre seront servis à volonté. Le tout se terminera par la dégustation de tire d'érable. Pendant le repas, le groupe sera animé par un coureur des bois. Les responsables du groupe auront la chance de jouer de la cuillère musicale et d'inviter les jeunes de leur groupe à y participer, afin d'agrémenter l'animation. De plus, il sera possible pour le groupe de danser la traditionnelle danse du sirop d'érable !

Départ de l'école : 9h00

Dîner : 11h30

Proposé par : Anne Marchand

Appuyé par : Grace Lopes

C.É.-2023-2024-57

## **9. Budget 2023-2024 et prévisions budgétaires 2024-2025**

Le document « Situation financière de l'établissement : École Notre-Dame-d'Etchemin et/ou prévisions budgétaires 2024-2025 » a été envoyé aux membres avant la rencontre du CÉ.

Madame Arial présente un document visuel apportant des précisions supplémentaires pour les différents fonds et les postes budgétaires qui les constituent. Elle mentionne que les montants de certains fonds (4, 5 et 6) sont récupérés en totalité ou en partie par le centre de service, si l'argent n'a pas été dépensé au cours de l'année.

Dans le cas de certains fonds, par exemple le fonds 4, les prévisions budgétaires n'apparaissent pas sur le document parce que les allocations pour l'année 2024-2025 ne sont pas encore connues.

Le fonds 6 (budget de roulement de l'école) déficitaire en 2022-2023 avait été bonifié en 2023-2024. Le surplus pourra possiblement servir au renouvellement de matériel dans les classes, d'ici la fin de l'année.

Mesdames Gendron et Lussier présentent le fonds 8 du service de garde. Ce fonds est encore déficitaire en raison du service de garde d'urgence déployé lors de la période COVID. Ces déficits devraient être effacés par le centre de service.

Les montants de quelques postes budgétaires ne sont pas connus actuellement, soit parce que la facturation est à venir ou que le montant des subventions n'est pas encore connu.

C.É.-2023-2024-58

L'allocation du ministère pour 2024-2025 est basée sur la clientèle de septembre 2023.

Il est proposé d'adopter le budget 2023-2024 et les prévisions budgétaires 2024-2025.

Proposé par : Grace Lopes

Appuyé par : Jean-Philippe Lambert

## **10. Projet « Embellissement de la cour de l'école »**

Madame Arial présente un plan des travaux à réaliser pour le projet d'embellissement de la cour d'école.

Le comité de travail est constitué de la direction, de la classe principale du SDG, de deux enseignants et d'une éducatrice spécialisée.

Le projet d'aménagement tient compte de différentes zones : accueil, jardinage/nature, arts, zone de repos, zone d'ombre, zone de circulation, espace collaboratif...

Le projet soumis au ministère totalisera 100 000 \$. Pour la réalisation de ce projet, le ministère exige que 10 % de ce montant soit fourni par l'école. L'école dispose actuellement d'environ 7000 \$ et devra atteindre le montant de 10 000 \$ avant le dépôt de la demande au ministère.

Selon le déroulement des travaux, la demande au ministère devrait être déposée en décembre 2024.

## **11. Je cours pour ma cour lors du Défi de la côte**

Il est proposé de lancer une campagne de financement pour le projet « Embellissement de la cour d'école ». Lors de l'activité du « Défi de la côte » à laquelle tous les enfants participent à la mi-mai, les parents seront invités à commanditer leur enfant pour ce défi. Ils pourront le faire sur la plateforme « Coollecto » via un code QR. Tout l'argent amassé servira au projet. Les informations seront transmises par courriel aux parents.

CÉ-2023-2024-59

Adopté à l'unanimité

## **12. Service de garde (SDG)**

### **12.1 Changement des heures d'ouverture et de fermeture du SDG**

Lors d'un sondage envoyé aux parents au sujet de la satisfaction des services offerts par le service de garde, ceux-ci ont été appelés à se prononcer, entre autres, sur la modification des heures d'ouverture et de fermeture du service de garde (ouverture à 6h45 et fermeture à 17h45).

Malheureusement, peu de parents ont répondu au sondage. Parmi les répondants, quelques-uns n'étaient pas d'accord pour devancer l'heure de fermeture à 17h45.

Mesdames Gendron et Lussier, constatent par contre que les besoins semblent importants le matin, puisque plusieurs parents attendent déjà à l'ouverture du service de garde. En fin de journée, tous les enfants ont habituellement quitté à 17h30.

Après discussion afin de bien évaluer l'impact de ce changement, il est proposé de modifier les heures d'ouverture (6h45 au lieu de 7h00) et de fermeture (17h45 au lieu de 18h00).

Résultats du vote :

Pour 8

Contre 0

Abstentions 5

Proposé par : Sabrina Vallée

Appuyé par : Sébastien Brousseau

C.É.-2023-2024-60

### 13. Nouvelles des comités

#### 13.1 Comité de parents

Deux rencontres ont eu lieu depuis le dernier CÉ. Les principaux sujets abordés lors de ces rencontres sont les suivants:

- Rencontre du 18 mars :
  - Harmonisation des processus d'inscription aux les différents profils offerts par le CSSDN;
  - Demande d'appui des comités de parents concernant le harcèlement;
  - Protecteur de l'élève (information disponible sur le site du CSSDN);
  - Retour sur les situations d'intimidation dans les écoles;
  - Invitation du comité de transport à signaler les problématiques via le comité de parents.
  
- Rencontre du 15 avril :
  - Modification du modèle du projet d'anglais intensif offert en 6<sup>e</sup> année;
  - Résolution pour contrer le harcèlement dans les écoles;
  - Diminution du nombre de classes de maternelle 4 ans.

### 14. Autres points

#### 14.1 Organisation scolaire

Le portrait actuel de l'organisation scolaire pour 2024-2025 est le suivant :

Niveaux	Nombre de classes
Préscolaire 4 ans	1
Préscolaire 5 ans	7
1 <sup>re</sup> année	5
1 <sup>re</sup> - 2 <sup>e</sup> année	1
2 <sup>e</sup> année	4
3 <sup>e</sup> année	4
3 <sup>e</sup> -4 <sup>e</sup> année	1
4 <sup>e</sup> année	4
5 <sup>e</sup> année	4
5 <sup>e</sup> - 6 <sup>e</sup> année	1
6 <sup>e</sup> année	4
Classe langage	2
Classe DSPS	4
<b>Total</b>	<b>42</b>

#### **14.2 Changement au calendrier des rencontres du CÉ**

Il est proposé de déplacer les rencontres du CÉ prévues les 15 mai et 6 juin au 29 mai et 10 juin.

C.É.-2023-2024-61

Approuvé à l'unanimité

#### **14.3 Projet « Diffuser la flamme de la lecture »**

Il est proposé d'autoriser la vente de diffuseurs pour la douche à l'occasion de la fête des Mères. Ces diffuseurs ont été fabriqués par les élèves des classes de mesdames Marie-Laure Paradis (2<sup>e</sup> année) et Annie-Pier Turcotte (5<sup>e</sup> année) dans le cadre du projet entrepreneurial « Diffuser la flamme de la lecture ».

Ils seront vendus jusqu'au 6 mai au coût de 12.00 \$ pour un pot, 22.00 \$ pour deux pots et 30.00 \$ pour 3 pots.

C.É.-2023-2024-62

Approuvé à l'unanimité

#### **14.4 Banderole réalisée par les élèves des classes de 6<sup>e</sup> année**

Madame Rochefort présente l'œuvre collective réalisée par les élèves des classes de 6<sup>e</sup> année, une banderole sur laquelle les drapeaux de tous les pays d'origine des élèves de l'école sont représentés ainsi que le mot « Bonjour » traduit dans les différentes langues. Cette banderole, réalisée lors d'une activité dirigée par madame Isabelle Gagné, sera installée dans le lab créatif lors de la journée interculturelle.

#### **14.5 Journée interculturelle**

Madame Lopes demande des précisions concernant le remboursement des dépenses encourues par les parents participant à la journée interculturelle. Monsieur Proulx mentionne que le matériel dont les parents ont besoin peut être acheté par une personne de l'école.

#### **15. Levée de la séance**

La séance est levée à 21h21.

C.É.-2023-2024-63

Proposé par : Michelle Rochefort  
Appuyé par : Émilie Delage

---

Émilie Delage  
Présidente du conseil d'établissement

---

Isabelle Arial  
Directrice école Notre-Dame-d'Etchemin